

CARPA Rhône-Alpes

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes

Association loi 1901 Déclarée en Préfecture du Rhône le 05/12/13 RNA W 691 084 694 publiée au J.O. le 21/12/13

PHENIX AVOCATS
Maître Noureddine MEJAI
Avocat
Lyon
Toque 2062

JFC / AA

Objet : ATTESTATION RUBRIQUE CAPITAL

N/Réf. : ATTEST05/03

Code affaire : RC230315 / 230035967

Affaire : SAS 2D STREET FOOD

Constitution de Société.

Certificat de dépôt de fonds

Nous, Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes, agissant en qualité de dépositaire des fonds et sur présentation de la liste des souscripteurs,

Attestons avoir reçu, le 14 mars 2023, la somme de 4 000 (quatre mille) euros pour le compte de la société par actions simplifiée en cours de formation dénommée 2D STREET FOOD.

Cette somme correspond à la libération de la totalité des souscriptions suivantes :

- Virement de 2 000 euros au nom de Monsieur AZIZI Houcem-Eddine correspondant à 200 actions.
- Virement de 2 000 euros au nom de Monsieur HOSSAIN Sohel correspondant à 200 actions.

Total : 4 000 euros

La somme de 4 000 euros est portée sur le compte de la BPAURA.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Lyon, le 16 mars 2022, en deux originaux.

Joëlle FOREST-CHALVIN
Présidente

